

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

ASSEMBLÉE UNIVERSITAIRE

Procès-verbal de la 429^e séance extraordinaire tenue le 5 novembre 2001,
à 14 heures, à la salle M-415 du Pavillon principal
de l'Université de Montréal

PRÉSENTS : Le recteur : M. Robert Lacroix; le vice-recteur exécutif : M. Michel Trahan; le vice-recteur à la recherche : M. Alain Caillé; le vice-recteur à la planification et aux relations internationales : M. François Duchesneau; la vice-rectrice à l'enseignement de premier cycle et à la formation continue : Mme Claire McNicoll; le vice-recteur aux affaires publiques et au développement : M. Patrick Robert; le doyen de la Faculté des études supérieures : M. Louis Maheu; les doyens : MM. Jean-Marc Boudrias, Jean-Marc Charron, Mmes Irène Cinq-Mars, Christine Colin, MM. Jacques Frémont, Claude Lamarche, Réjean Poirier, Mme Maryse Rinfret-Raynor; le directeur général des bibliothèques : M. Jean-Pierre Côté; les représentants du corps professoral : M. Georges Aird, Mme Denise Angers, MM. Moïse Bendayan, Michel Bigras-Poulin, Jean-Guy Blais, Mme Hélène Boisjoly, MM. Bernard Brais, Michel M. Campbell, Mme Marie-Thérèse Chicha, M. Manuel Crespo, Mmes Louise Dagenais, Hélène Delisle, Monique Desroches, MM. Guy Doucet, Philippe Faucher, Pierre Fournier, Alan K. Goff, Mme Francine Gratton, MM. Jean-Baptiste Haché, Joseph Hubert, Anatole Joffe, Daniel Kandelman, Yves Lépine, Dominic Maestracci, Jean McNeil, Stéphane Molotchnikoff, René Parenteau, François Péronnet, Mme Danielle Pinard, M. Roger B. Richard, Mme Christiane Rousseau, MM. Jean-Luc Sénécal, Pierre Simonet, Jesús Vázquez-Abad, Mme Louise Viau; les représentants du personnel enseignant : Mmes Cécile Angers, Chantal Gamache, Gisèle Gingras, M. Maxime B. Rhéaume; les représentants du corps professoral des écoles affiliées : MM. Bernard Lanctôt, Joseph Pegna; les représentants des étudiants : M. Normand Bélisle, Mmes Nathalie Durand, Geneviève Lanoue-Larue, MM. Étienne Marcotte, Benoît Riopel; les représentants du personnel : M. Michel Ducharme, Mme Sylvie Goyer; les représentantes du Conseil de l'Université : Mmes Thérèse Cabana, Monique Michaud; les représentants des cadres et professionnels : Mme Lucie Asselin, MM. Germain Lalonde, Bernard Lorazo; les observateurs : MM. Russell Adams, Pierre Bordeleau, Fernand Boucher, Mmes Lise Duffy, Marielle Gascon-Barré, MM. Jacques Gravel, Serge Langlois, Bernard Motulsky, André Racette

ABSENTS : Les doyens : Mme Gisèle Painchaud, MM. Raymond S. Roy, Jacques Turgeon, Patrick Vinay; les directeurs des écoles affiliées : MM. Réjean Plamondon, Jean-Marie Toulouse; les représentants du corps professoral : MM. Jean-Paul Bahary, Jean Barbeau, Pierre Bourgouin, André-Pierre Contandriopoulos, Mmes Marie-Marthe Cousineau, Denise Couture, Francine Ducharme, MM. Alain Gignac, Luc Granger, Mme Arlette Kolta, MM. Louis Lessard, Claude Manzagol, Mmes Sylvie Marleau, Chantal Pharand, Fabienne Pironet, MM. Pierre Rolland, André Vrins, Daniel Weinstock; les représentants du personnel enseignant : Mme Christina Blais, MM. Daniel Leduc, Jamal-Eddine Tadlaoui, Mme Huijun Zhou; les représentants des étudiants : MM. Alexandre Gagnon, Alexandre Parent; un représentant du personnel : M. Larry Gagnon

PRÉSIDENT

M. Robert Lacroix

PRÉSIDENT DES DÉLIBÉRATIONS

M. Jean Trépanier

SECRÉTAIRE

M. Michel Lespérance

CHARGÉE DE COMITÉ

Mme Francine Arbour-Desrosiers

Le recteur rappelle le récent décès de M. Roger Gaudry, premier recteur laïc de l'Université, qui a joué un rôle fort important dans le développement de l'institution ainsi que celui de M. André Aisenstadt, membre du Conseil pendant de nombreuses années et important mécène. L'Assemblée respecte une minute de silence à la mémoire de ces personnes.

Le recteur souhaite ensuite la bienvenue à M. Pierre Bourguin, membre élu par le corps professoral de la Faculté de médecine ainsi qu'à Mme Gisèle Gingras, membre élu par le personnel enseignant de la Faculté de théologie.

AU-429-1 ORDRE DU JOUR

AU-429-1

L'ordre du jour se présente ainsi :

1. Ordre du jour
2. Agrément à la nomination d'un vice-recteur ou d'une vice-rectrice
3. Clôture de la séance

AU-429-2 AGRÉMENT À LA NOMINATION D'UN
VICE-RECTEUR OU D'UNE VICE-RECTRICE

AU-429-2

Le recteur rappelle que lors de son allocution du 1^{er} octobre dernier, il a indiqué que le départ de M. Patrick Robert, vice-recteur aux affaires publiques et au développement l'amenait à réorganiser le rectorat. Vu les lourdes tâches assumées par M. Michel Trahan et la nécessité que ce dernier se consacre prioritairement aux projets de développement stratégiques en cours, il y a lieu d'alléger son portefeuille en créant un poste de vice-recteur aux ressources humaines. Pour sa part, il assumera le dossier des affaires publiques et du développement. En plus d'exercer des responsabilités administratives et de participer à des comités, l'essentiel du mandat du vice-recteur aux ressources humaines est d'élaborer et de mettre en œuvre les politiques de l'Université relatives au personnel enseignant et au personnel non enseignant. Le recteur indique qu'après avoir procédé à des consultations, examiné les qualités requises pour combler ce poste, son choix s'est porté sur Mme Gisèle Painchaud, doyenne actuelle de la Faculté des sciences de l'éducation. Mme Painchaud qui, a une longue expérience de l'institution, a siégé sur de nombreux comités de ressources humaines et présidé le comité de négociation de la dernière convention collective du SGPUM. Tout au cours de ces années à l'Université, Mme Painchaud a démontré une grande capacité d'écoute, de rigueur et de prospection. Pour l'ensemble de ces raisons, le recteur dit solliciter l'agrément de l'Assemblée à cette nomination.

Le président des délibérations indique que les statuts prévoient qu'après avoir procédé aux consultations qu'il juge appropriées, le recteur choisit un candidat comme vice-recteur. Le recteur soumet ensuite à l'Assemblée, pour agrément, le nom de la personne qu'il a choisie. Sur recommandation du recteur, faisant état de l'agrément de l'Assemblée, le Conseil nomme le ou les vice-recteurs conformément aux dispositions de la charte.

Sur proposition de Mme Monique Michaud dûment appuyée, l'Assemblée désigne comme scrutateurs, Mmes Sylvie Beauvais, Danielle Salvail et M. Alain Lacombe du Secrétariat général.

L'Assemblée procède au scrutin et, compte tenu de 51 votes favorables, 9 oppositions et 8 abstentions, donne son agrément à la nomination de Mme Gisèle Painchaud comme vice-rectrice aux ressources humaines.

Le recteur signale que le Conseil sera saisi de sa recommandation lors de sa séance qui se tient à 17 heures.

AU-429-3 CLÔTURE DE LA SÉANCE

AU-429-3

La séance est levée à 14 heures 20.

Adopté le 3 décembre 2001, délibération AU-431-2

Le président,

Le secrétaire,

Robert Lacroix

Michel Lespérance